

## BILLETTERIE PRO OYONNAX RUGBY

### MOTS CLÉS

PROPRIÉTAIRE DE LA COMMANDE : ENTREPRISE / PERSONNE À L'INITIATIVE DE LA COMMANDE

**BÉNÉFICIAIRE: DESTINATAIRE DU BILLET** 

DÉLÉGATAIRE : PERSONNE À QUI LA GESTION DU BILLET EST CONFIÉE

#### STATUT DU BILLET

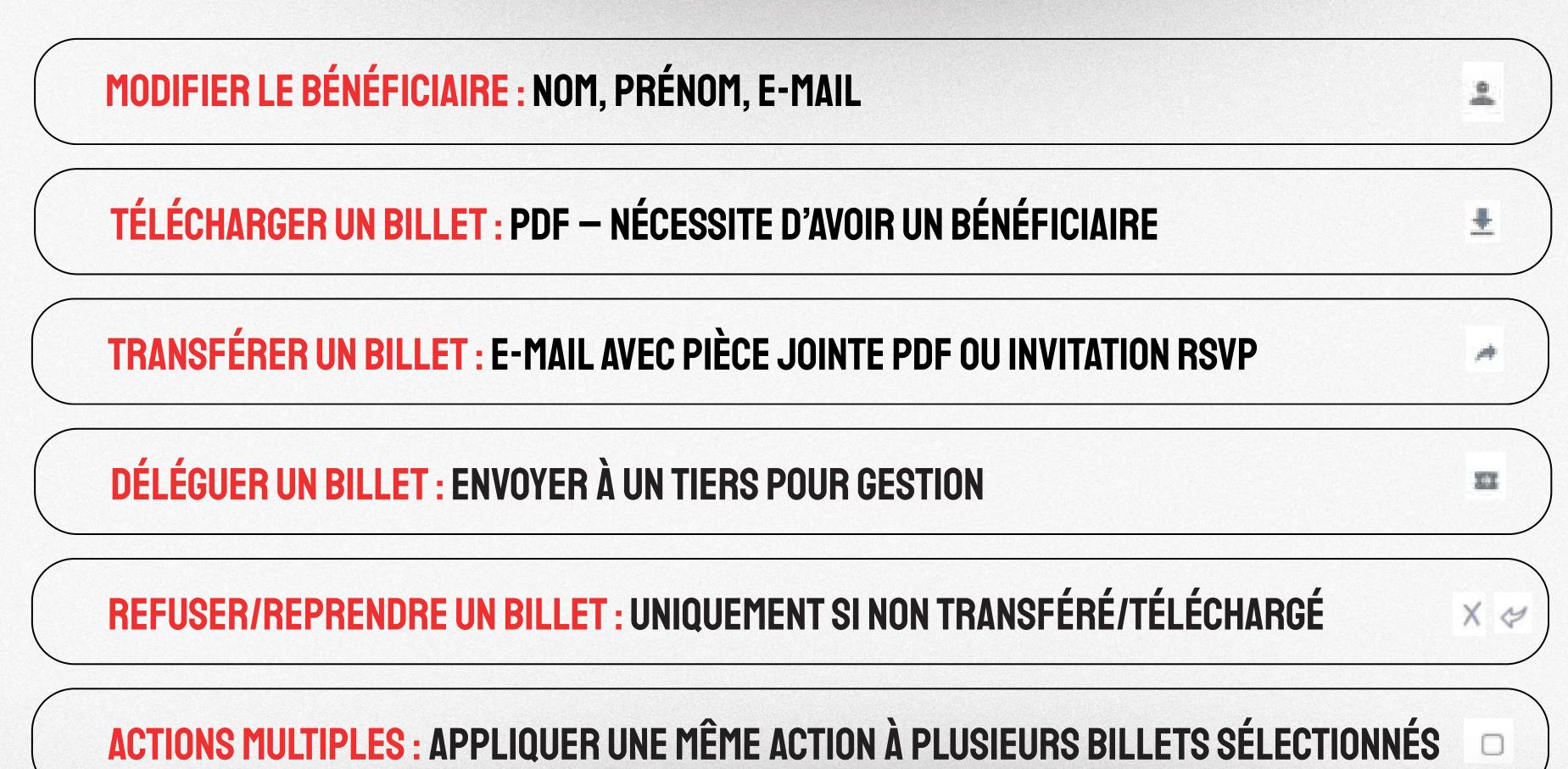
BILLET DÉLÉGUÉ: BILLET DONT LA GESTION À ÉTÉ DÉLÉGUÉE À UN TIERS

BILLET REÇU: BILLET QUI VOUS À ÉTÉ DÉLÉGUÉ

BILLET ÉMIS: BILLET TRANSFÉRÉ OU TÉLÉCHARGÉ

BILLET NON ATTRIBUÉ: BILLET N'AYANT ÉTÉ NI TÉLÉCHARGÉ, NI TRANSFERÉ, NI DÉLÉGUÉ

#### **ACTIONS POSSIBLES SUR LES BILLETS**



#### **ENVOYER VOS PLACES**

# TRANSFÉRER UN BILLET : ENVOI D'UN E-MAIL VIA HUBBER PRO, LES PLACES SERONT EN PIÈCE JOINTE AU FORMAT PDF

DÉLÉGUER UN BILLET : ENVOI D'UN E-MAIL VIA HUBBER PRO OFFRANT À VOTRE INVITÉ UN ACCÈS À LA PLATEFORME AFIN DE GÉRER SES BILLETS (EX : MODIFICATIONS DU NOM ET DU PRÉNOM)

### LES PLUS DE LA DÉLÉGATION

L'invité peut visualiser ses places sur le plan et les télécharger en toute autonomie. En cas d'erreur, vous avez la possibilité de **récupérer les** billets non téléchargés par le délégataire.

En cas de litige, les équipes billetterie peuvent plus facilement identifier le problème et le solutionner.

LE TÉLÉCHARGEMENT EST LIMITÉ À 50 BILLETS EN UNE SEULE FOIS.

LE TRANSFERT GÉNÈRE DES EMAILS AVEC MAXIMUM 10 BILLETS EN PIÈCE JOINTE ( UN FICHIER PAR BILLET, SOIT 10 FICHIERS)

SI LE TRANSFERT CONCERNE 30 BILLETS, 3 EMAILS SERONT ENVOYÉS AU DESTINATAIRE AVEC 10 BILLETS CHACUN. LES EMAILS SERONT NUMÉROTÉS : 1/3, 2/3 ET 3/3



# EN CAS DE PROBLÈME, VOUS POUVEZ CONTACTER DIRECTEMENT VOTRE COMMERCIAL OU L'ÉQUIPE BILLETTERIE :

BILLETTERIE@OYONNAXRUGBY.COM